

Office
Belle

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.35
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 19 Février 1884
COURRIER

La situation politique est très tendue. Il pourrait surgir d'un moment à l'autre des complications du caractère le plus grave.

Deux nouvelles pétitions d'élections ont été produites en cour à Toronto: l'une contre le Dr Dowling, libéral, député du comté de Renfrew Sud pour la législature locale, et l'autre contre M. D. M. Cameron, libéral, député du comté de Middlesex, au parlement du Canada.

L'INDUSTRIE AGRICOLE

Nous avons déjà annoncé que la chambre avait nommé un comité spécial qui a pour mission de chercher les moyens qu'il y aurait à prendre pour favoriser davantage l'industrie agricole. Ce comité s'est mis à l'œuvre sans retard, et M. Gigault, qui en est l'actif président, a déjà reçu des Etats-Unis et des différentes provinces, nombre de documents de la plus haute importance. On a aussi préparé une série de questions qui devront être adressées de suite aux cultivateurs de renom et à ceux qui se livrent à l'étude de la science agricole. En voici une analyse complète:

—Quels sont les inconvénients et les défauts du système actuel d'agriculture, et les désavantages auxquels est soumis le cultivateur canadien, lorsqu'il entre en compétition sur les marchés étrangers?

—Quels sont les défauts que l'on pourrait signaler dans la culture des céréales, des racines, des herbes, et des fruits, dans l'élevage des animaux, la production de la laine, du beurre et du fromage, ainsi que dans l'emploi des fertilisants?

—L'importation de graines, de plantes, et de rejets d'arbres fruitiers des pays dont le climat ressemble au notre, serait-elle profitable?

—L'adoption d'un système d'inspection et de marque augmenterait-elle la valeur de notre beurre et de notre fromage, ici et à l'étranger?

—La nomination d'un analyste public auquel seraient soumis des échantillons du sol et des engrais ou fertilisants, serait-elle opportune?

—Quels sont les oiseaux et les insectes qui s'attaquent à la végétation? Et ne serait-il pas à propos de nommer un entomologiste qui aurait mission d'indiquer les moyens à prendre pour se protéger contre ces agents destructeurs?

—A-t-il été fait des essais de plantation d'arbres là où le nom bre en est insuffisant, et quel a été le résultat de ces expériences?

—Le système d'inspection des animaux à la quarantaine n'est-il pas insuffisant, et ne devrait-on pas surveiller aussi le développement des maladies contagieuses, afin d'appliquer les remèdes nécessaires.

—Serait-il avantageux d'établir une ferme d'expérimentation où l'on ferait l'épreuve des différentes espèces de graines de fruits, d'arbres et d'engrais importés de l'étranger, et d'où l'on pourrait distribuer dans tout le pays ces graines et ces plantes?

—Devrait-on organiser un Bureau Central qui recueillerait et publierait tous les renseignements relatifs à l'agriculture, et dont le

personnel, composé d'hommes entendus, serait capable de donner des conseils, de faire des expériences et d'appliquer ici les perfectionnements de l'art agricole à l'étranger?

—Enfin, serait-il bon de créer un bureau distinct de statistique agricole, lequel indiquerait dans des bulletins mensuels l'étendue de terre en culture, le mouvement des grains, les fluctuations des prix sur les marchés étrangers, les taux de transport, etc., etc.?

Comme on le voit, le travail du comité est vaste et ne saurait manquer d'être très utile au pays. Le rapport final sera sans doute publié et distribué largement parmi nos populations.

POUVOIR FÉDÉRAL ET POUVOIR PROVINCIAL

Les belles études de M. le juge T. J. J. Loranger sur la Constitution fédérale ont commencé à paraître en brochure. Dans un style clair et avec un raisonnement facile à saisir, l'auteur examine par le détail les droits, privilèges, prérogatives, etc., des législatures locales comparés à ceux du parlement d'Ottawa. La question est celle-ci: lequel du pouvoir central ou du pouvoir provincial est le supérieur?

Le savant écrivain répond: ni l'un ni l'autre, car chacun à ses attributions etc., qui n'appartiennent qu'à lui.

Tous les jeunes gens devraient lire ces chapitres pour apprendre ce que c'est que la confédération.

Les anciennes provinces possédaient des privilèges et des droits qui ne leur ont pas été retirés en 1867, et cela pour deux raisons: 1o parce que ni l'Angleterre ni personne ne l'a exigé; 2o parce que ces provinces ne se seraient pas confédérées si la renonciation de ces droits, etc., eût été exigée d'elles.

Ce que l'on a fait en 1867 a été simplement ceci: les provinces ont consenti à ce que certaines branches de l'administration publique, bien précisées, seraient à l'avenir placées entre les mains d'un gouvernement central, pour l'avantage de toutes les parties contractantes, c'est-à-dire du Canada en général. Loin d'avoir créé les provinces et leur avoir concédé des privilèges, le pouvoir central est sorti lui-même des mains de ces provinces et a reçu d'elles les droits qu'il exerce, droits qui ne doivent et ne peuvent réagir contre les provinces.

L'argumentation du juge Loranger sur cette matière est instructive au possible et plus d'un débat de l'heure présente y trouve sa solution, depuis les better terms jus qu'aux procès en déshérence.

—Les tentatives de centralisation, c'est à dire de faire tout rapporter au pouvoir fédéral, qui se manifestent depuis quelque temps, pourraient être combattues avec fruit par des études comme celle que nous signalons aux lecteurs. Elles expliquent et l'origine et le mécanisme de toutes nos chambres, fonctionnaires compris, depuis le gouverneur et les lieutenants-gouverneurs jusqu'au bas de l'échelle.

Il va de soi que les provinces ne demandent pas à se suicider en abandonnant ce qui leur appartient. Le danger n'est pas de ce côté. C'est au parlement fédéral qu'il se montre et se développe. A force d'empêcher, petit à petit, sur les pouvoirs locaux, le gouvernement d'Ottawa peut finir par absorber les libertés provinciales. Il

s'agit donc de le surveiller et de mettre le holà un beau moment. Telle est l'utilité de la brochure qui nous occupe.

ECHOS DU PARLEMENT

M. Lister dont le nom était le premier inscrit sur l'ordre du jour, hier, s'est prononcé dans un sens hostile au Pacifique. Son attitude n'a surpris personne. Le député de Lambton Ouest, a prétendu que la compagnie n'avait pas construit de chemin avec son argent, mais avec les deniers publics seulement. Il a cité les paroles de sir Charles Tupper, qui aurait déclaré à Montréal, qu'il ne serait plus fait de concessions au syndicat. Et il a conclu son discours en disant que l'on exagérerait de beaucoup le chiffre de l'émigration au Nord-Ouest, laquelle était surtout paralysée par le monopole dont jouit la compagnie.

C'est M. Orton qui lui répliqua. Il ne s'agit pas, dit-il, de faire encore un don à la compagnie, mais de lui prêter de l'argent, en exigeant de justes garanties. Le chemin seul, s'il devait nous revenir, serait suffisant, selon lui, pour nous indemniser pleinement. Le député de Wellington Centre fit une sorte contre la compagnie du Grand Tronc qu'il accusa d'extravagance, de gaspillage, et qui, contents d'avoir absorbé le "Great Western" voulait englober même le Pacifique, nous menaçant ainsi d'un monstrueux monopole. Il finit en déclarant que le Globe n'était que l'organe salarié du Grand Tronc.

M. Cameron, de Huron, prit ensuite la parole. Il débuta par le panégyrique de M. Greenway, le chef de l'opposition locale à Manitoba, et l'agent secret d: tous les mouvements qui produisent là bas contre le pouvoir fédéral. Il félicita ironiquement le ministère de l'unanimité qui régnait dans la presse qui l'appuie, et nia que les libéraux eussent jamais déprécié le Nord-Ouest, et entravé par là la colonisation. Il étiqua successivement sir Charles Tupper, sir Leonard Tilley, M. Foster; il démontra que les partisans du ministère qui avaient traité la question, ne s'en étaient pas sur le coût réel des travaux du Pacifique, et proposa, l'amendement suivant, après avoir dénoncé le monopole du syndicat:

"Qu'avant que cette chambre soit appelée à accorder le nouvel aide d'un prêt de \$22,500,000 et d'une garantie de \$7,300,000 à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, il soit nommé un comité spécial pour faire une enquête pleine et entière sur la situation et les affaires de la compagnie et plus particulièrement sur ses opérations de stock et sur les contrats de construction, — sur le coût réel des travaux exécutés et l'évaluation exacte du coût des travaux restant à faire."

M. Rykert, l'homme au scrap book, accusa l'opposition de ne se laisser guider que par de mesquines considérations de parti. Ce qu'elle veut avant tout, c'est de renverser le gouvernement; les intérêts du pays ne paraissent guère la préoccuper. La gauche, pour arriver à son but, évide d'aborder ou de discuter le point principal, essentiel du débat. Elle essaie de faire oublier que ses chefs se sont engagés eux-mêmes à construire le Paci-

(Suite et fin sur la quatrième page.)

B. G. FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET
EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.
3 déc. 1 an.

GRANDE VENTE
Argent Comptant
DU
STOCK MAUVAL ET LANIGAN
A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
Près du Magasin de T. Birkett.
Acheté à 65c dans la Plastre

Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans
Ottawa.
CONDITIONS ARGENT COMPTANT
UN SEUL PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

& CO.
CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8.20 a. m., 1.20 p. m. et 7.20 p. m.

Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat prop. s., peuvent être vues, et des formulaires de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-général.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des postes
Bureau de l'Inspecteur
des Postes, Ottawa,
17 Janvier, 1884

MACHINES A COUDRE
Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MELLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wheeler et Wheeler & Co. (Machines à Coudre pour fabrique) Wheeler & Co. et F.

Singer de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le braid dur.
Machines de Jones à rapide pour ce fabricants de chausures.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET
EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

ROBES DE BUFFLES I
ROBES DE BUFFLES II
Aller au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 35 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes capots en pelleterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis rendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

PATINS, PATINS, PATINS,
Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique

N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Poux.

25 cts. et \$1.00 la Bouteille.
VENDU PARTOUT, et par
O. O. DACIER, Ottawa.

A WHOLESOME CURATIVE.
NEEDED IN
Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, etc.

7-SUPERIOR TABLETS and all other systems regulating medicines. THE DOSE IS SMALL, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it.

TROPIC FRUIT LAXATIVE
Price, 25 cents. Large boxes, 50 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéro 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHATHERINE
ANTI-DIPHATHERIQUE
Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant
Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHATHERIE VAINCUE!
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LA CERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS
TRESOR DES DYPEPTIQUES
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et un dépôt chez
ELZEAU & LARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa, Qm.

4 Janvier 1884.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique
BUREAU DU SECURITAIRE,
Montréal, 11 Janvier 1884.

Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de cinq pour cent par année

SEBAST PATÉ EN
LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

aux actionnaires inscrits à cette date. Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 59 Wall street, New-York, seront livrés le et après le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, MM. J. Kennedy, Tod & Co., 63 William street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux Etats-Unis et en Canada. Tous les autres mandats seront livrés, à la même date, au bureau de M. Morton, Rogge & Co., Bartholomew Lane, Londres, Angleterre.

Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 20 janvier, et seront réouverts à 10 heures a. m. le samedi 22 février 1884.

Par ordre des directeurs,
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Chemin de fer du Nord
A PARTIR DE
LUNDI, 27 Septembre 1883.

Les trains circuleront comme suit:

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Montréal pour Québec		3.00 p.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Québec	9.50 p.m.	6.30 a.m.	
Départ de Québec pour Montréal		9.15 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Montréal	4 05 p.m.	6.30 a.m.	
Départ de Montréal pour St. Felix 1		5.15 p.m.	
Arrivée à St. Felix de Valois	8.20 p.m.		
Départ de St. Felix de Valois pour Montréal		5.00 a.m.	
Arrivée à Montréal	8.50 a.m.		

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p.m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic.
BUREAU GÉNÉRAL: Québec.
BUREAU DES BILLETS: Nos. 140 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal.
QUÉBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis A. DAVIE, Surintendant.

1er Déc. 1882

Le faire place
ps qui nous

directs.
lan

ANTIC

COURTE

MONTREAL
ants à l'est.

D'HEURE.
PASSAGERS 4
Jours

LLMAN.

aventure, de Mont-
Grand Tronc, Ver-
du chemin de fer
les lignes s'étendent
mes, et aux vi les de
Albany, et New-

1883, les trains cir-
rr. à Montréal.
11.35 a.m.
5.20 p.m.

Apr. à Ottawa.
12.20 p.m.
8.00 p.m.

es ne rend ni direc-
tionnement de chars
à moment de tous les
Ottawa à 8 heures du
Coteau avec les
nto et toutes les
l'arrive à Toronto
l'arr. à partir d'Ottawa
de la Station
avec l'express de
central arrivant à
Burlington 12.10
m., White River
accord 5.35 a.m.,
Ashua 6.55 a.m.,
8.30 a.m.

Nasha avec les
providences et tous
S. E. R. F's.
contrôlé à 8.45 du
l'express de nuit
York via Spring-
Lowell à 7.00 p.m.,
et New-York à
contrôlé à 8.25 du

ERE CLASSE
EN ACIER
est changé de
à leur
is extra et sans que
n'importe quel en-
renseignement pour
Grand Tronc,
lillets, rue Elgin.
des trains sont
à 7.00 p.m.,
trois minutes avec
O. LINSLEY,
Gérant.

nteurs
& Cie.,
ts d'invent
que, Marque
de Bois
dants aux Etats-
en France.

E & Victoria,
BRE VICTORIA,
Brevets,
TAWA, Ont.

DR SEY

l'ir la dyspepsie
mac, les indiges
l'engorgement du
s coliques.
de l'estomac et de

après le repas, à
à dessert, c'est le
machique connu.
verre à vin le
n purgatif sûr e
fait sentir sans
et qui n'empêche
pations ordinaires,
droguistes.

3 & Co.
SON & Co.
SVANS & Co.)